

90 B 262

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 880 185,60 Euros

Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ

RCS METZ B 329 879 712

2018 B S 193
8

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 14 SEPTEMBRE 2018

2018 B S 193
8

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 695 099,02 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	695 099,02 Euros
A la réserve légale	17 752,90 Euros
Solde	677 346,12 Euros
A titre de dividendes aux associés	600 000,00 Euros
Soit 0,76 Euro par part	
Le solde	77 346,12 Euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 14 septembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

pw RG FT fr
hnt

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3,78 Euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 599 996,22 Euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

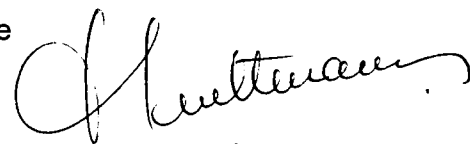
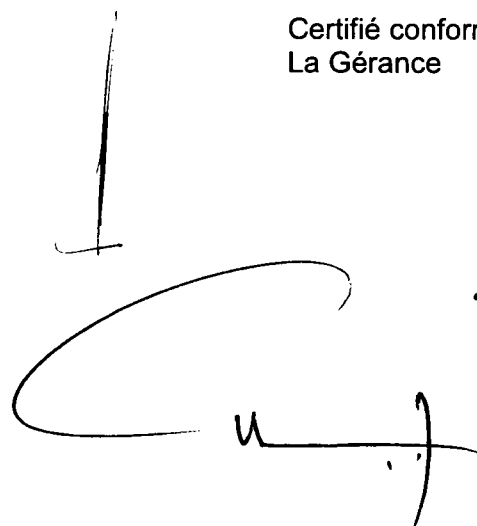
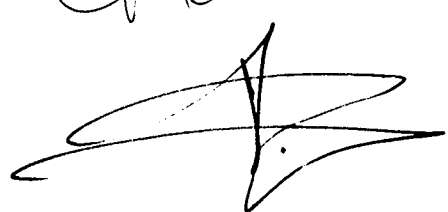
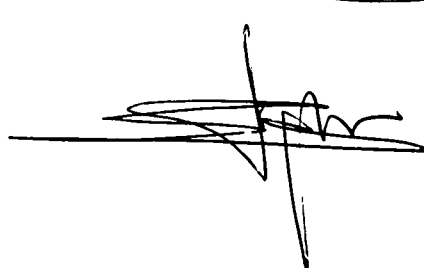
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2015	420 000	792 960	4 481,46	415 518,54
30 juin 2016	500 000	792 960	5 335,07	494 664,93
30 juin 2017	515 000	792 960	5 495,13	509 504,87

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 14 septembre 2018

Cette résolution est à la majorité des voix, voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 880 185,60 Euros
Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
RCS METZ B 329 879 712

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 14 SEPTEMBRE 2018

201835193
8

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi qu'un projet d'augmentation du capital social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 337 292 Euros contre un chiffre d'affaires de 6 015 876 Euros pour le précédent exercice clos le 30 juin 2017.

En date du 15 novembre 2017, Monsieur Michel TRUTTMANN a cédé à la société AGM CONSEIL 8 457 actions lui appartenant au sein de la Société.

En date du 31 mars 2018, la société MSH CONSEIL a cédé à la société SOLOGEST AUDIT les 39 648 actions lui appartenant au sein de la Société.

Suivant délibération en date du 30 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour.

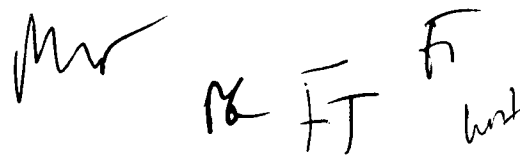
Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Frédéric TRAPP pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la Société et ses perspectives d'avenir, l'objectif est l'amélioration des niveaux d'activité et de rentabilité.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées HT	16345	36138	3797	10574	33946	100800	745567	254432	0	191422	614155	1805576	
% du montant total des achats HT de l'exercice	0,26	0,57	0,06	0,17	0,54	1,60							
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							11,76	4,01	0	3,02	9,69	28,48	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement													

 16 F₁ F₅ hst

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOLOGEST SOCIETE LORRAINE DE GESTION INFORMATIQUE : société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros détenue à 100% – exercice social clos le 30 juin 2018

Capitaux propres = 30 545 Euros

Chiffre d'affaires = 15 558 Euros

Résultat net = 6 984 Euros

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a trois succursales situées respectivement :

-3, Rue de Lorraine 57970 YUTZ (numéro SIRET : 329 879 712 00092) ;

-337, Rue de Metz 57300 MONDELANGE (numéro SIRET : 329 879 712 00100) ;

-20, Rue de la Treiche 54700 PONT A MOUSSON (numéro SIRET : 329 879 712 00118).

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 337 292 Euros contre 6 015 876 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,34%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 32 881 Euros contre 105 458 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -68,82%.

Le montant des achats et variations de stocks est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 256 028 Euros contre 2 002 814 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,64%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 140 925 Euros contre 137 918 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,18%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 975 855 Euros contre 1 988 814 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,65%.



Le montant des charges sociales s'élève à 718 288 Euros contre 741 664 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,15%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 61 personnes contre 62 personnes pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,61%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 108 970 Euros contre 165 241 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,05%.

Le montant des autres charges s'élève à 37 226 Euros contre 98 358 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -62,15%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 5 237 292 Euros contre 5 134 809 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,99%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 132 881 Euros contre 986 526 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,83%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 9 405 Euros (7 083 Euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 142 285 Euros contre 993 609 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,96%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -24 193 Euros contre -88 148 Euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de 289 000 Euros contre 239 803 Euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 se solde par un bénéfice de 695 099,02 Euros contre un bénéfice de 553 539,92 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,57%.

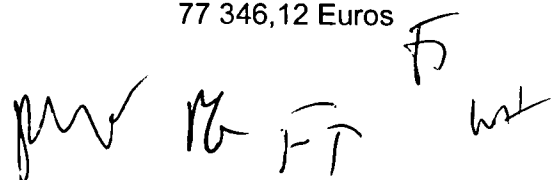
Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 241 808 Euros contre 4 699 200 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,54%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 695 099,02 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	695 099,02 Euros
A la réserve légale	17 752,90 Euros
Solde	677 346,12 Euros
A titre de dividendes aux associés	600 000,00 Euros
Soit 0,76 Euro par part	
Le solde	77 346,12 Euros

 Several handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page, including what appears to be 'FT' and 'WZ'.

En totalité au compte "autres réserves".

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 14 septembre 2018.

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3,78 Euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 599 996,22 Euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2015	420 000	792 960	4 481,46	415 518,54
30 juin 2016	500 000	792 960	5 335,07	494 664,93
30 juin 2017	515 000	792 960	5 495,13	509 504,87

[Signatures]

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILES AUX SALARIES AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous proposons d'augmenter le capital social, qui s'élève actuellement à 880 185,60 Euros, d'une somme de 319 814,40 Euros pour le porter à 1 200 000 Euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée :

- sur la prime de fusion à hauteur de 249 186,60 Euros,
- sur la réserve intitulée « Réserves réglementées » à hauteur de 39 578,97 Euros,
- sur la réserve intitulée « Réserve spéciale » à hauteur de 4 176,39 Euros,
- sur la réserve intitulée « Autres réserves » à hauteur de 26 872,44 Euros.

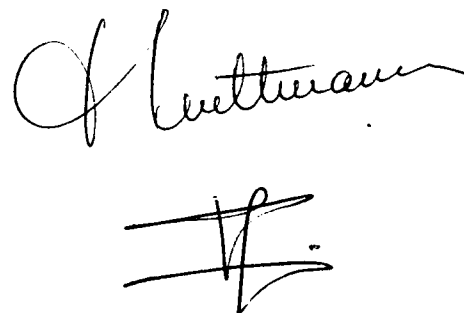
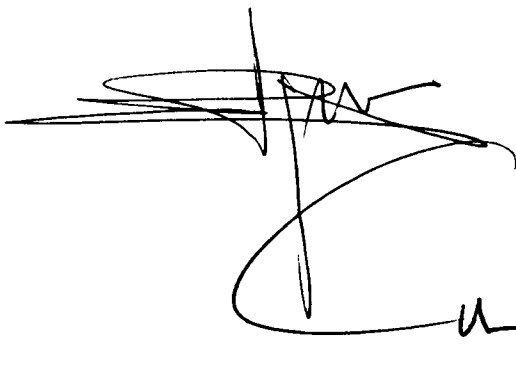
Cette augmentation de capital serait réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 792 960 parts existantes de 1,11 Euros à 1,5133171 Euros.

Si vous adoptez ce projet, nous vous demanderons de bien vouloir modifier en conséquence les statuts de votre Société et nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT JULIEN LES METZ

Le 25 juillet 2018

La Gérance



CLAUDE KARLI

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE STRASBOURG
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE COLMAR

53, RUE DU GÉNÉRAL OFFENSTEIN
CS 30003 - 67023 STRASBOURG CEDEX 1
TÉL. 03 90 40 17 17 - FAX 03 90 40 17 18
E-mail : karli@gross-hugel.com

2018 B S193
8

1000000000
FZ

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 880 185,60 Euros

Siège social : 10 La Tannerie

57070 SAINT JULIEN LES METZ

RCS METZ : TI 329 879 712

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée générale de la société SOLOGEST SARL,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLOGEST relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, a porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée général

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux membre de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 29 août 2018



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Claude Karli".

Claude KARLI

**Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	138 996	137 544	1 452	5 348
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	575 232		575 232	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	711 217	523 947	187 270	170 389
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 937		13 937	13 937
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 166		1 166	3 605
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529	84 529
TOTAL (II)		1 525 078	661 491	863 586	853 041
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	150 041		150 041	160 970
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 578 779	281 980	2 296 798	2 032 974
	Autres créances	128 112		128 112	141 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 694 998		1 694 998	1 408 516
	Charges constatées d'avance	108 271		108 271	101 784
	TOTAL (III)	4 660 202	281 980	4 378 221	3 846 158
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 185 279	943 471	5 241 808	4 699 200
(1) dont droit au bail				99 633	102 072
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				573 297	507 829
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	880 186	880 186
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	249 187	249 187
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	102 247	102 247
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	39 579	39 579
	Autres réserves	103 986	65 446
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	695 099	553 540
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	11 932	9 882
	Total des capitaux propres	2 082 215	1 900 065
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	407 308	344 458
	Provisions pour charges	99 911	90 117
	Total des provisions	507 219	434 575
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	206 572	217 606
	Emprunts et dettes financières divers	31 002	43 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 905	165 109
	Dettes fiscales et sociales	1 276 047	1 248 398
	DETTES DIVERSES		
Ecarts de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	74 978	74 014
	Produits constatés d'avance (1)	803 869	616 174
	Total des dettes	2 652 374	2 364 560
	TOTAL PASSIF	5 241 808	4 699 200
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		695 099,02	553 539,92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 495 678	2 213 184
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	193 699	2 533	196 232	188 903
	Production vendue (Services et Travaux)	6 089 841	51 219	6 141 059	5 826 973
	Montant net du chiffre d'affaires	6 283 540	53 752	6 337 292	6 015 876
	Production stockée			(10 929)	(10 685)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			17 033	20 929
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			26 777	94 853
	Autres produits				361
	Total des produits d'exploitation (1)			6 370 172	6 121 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 256 028	2 002 814
	Impôts, taxes et versements assimilés			140 925	137 918
	Salaires et traitements			1 975 855	1 988 814
	Charges sociales du personnel			718 288	741 664
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			62 817	109 844
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			36 359	21 211
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			9 794	34 186
	Autres charges			37 226	98 358
	Total des charges d'exploitation (2)			5 237 292	5 134 809
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 132 881	986 526

Compte de Résultat 2/2

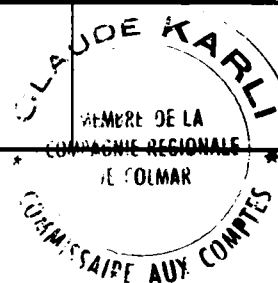
Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 132 881	986 526
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 167	9 892
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		12 167	9 892
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 762	2 808
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 762	2 808
RESULTAT FINANCIER		9 405	7 083
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 142 285	993 609
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 600	5 953
	Sur opérations en capital	52 745	9 900
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	101 274	79 623
	Total des produits exceptionnels	160 619	95 475
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	16 199	7 047
	Sur opérations en capital	2 439	9 900
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	166 174	166 677
	Total des charges exceptionnelles	184 812	183 624
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(24 193)	(88 148)
PARTICIPATION DES SALAIRES		133 993	112 118
IMPOTS SUR LES BENEFICES		289 000	239 803
TOTAL DES PRODUITS		6 542 958	6 226 702
TOTAL DES CHARGES		5 847 859	5 673 162
RESULTAT DE L'EXERCICE		695 099	553 540

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s. du PCG

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 5 241 808 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 695 099 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Modification de la forme juridique le 30/05/2018, transformation de SAS en SARL.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		792 960,00	1,1100	880 185,60
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		792 960,00	1,1100	880 185,60

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été dérogé, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité aux principes de la méthode des coûts historiques pour les raisons suivantes:

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "en cours production de services" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2017-2018 s'élève à 4 462.50€ hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

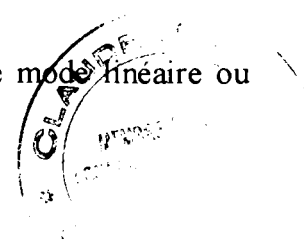
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou



Règles et Méthodes Comptables

dégressif.

- Logiciels	1 à 4 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Clients litigieux

Les clients litigieux font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation partielle est pratiquée pour les encours clients inférieurs à un an.

Pour les encours supérieurs à un an, il est pratiqué une provision de 100 % du montant hors taxes de l'encours client en solde au bilan.

Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, il est constaté des produits constatés d'avance qui sont calculés en déduisant de la facturation les travaux partiels réalisés au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

La valorisation des travaux réalisés est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Travaux en cours

A la clôture de l'exercice, il est constaté des travaux en cours qui sont calculés selon les travaux réalisés non encore facturés.

La valorisation des travaux en cours est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte "444 - Etat - impôt sur les bénéfices" pour un montant de 107 575 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte "649 - Charges de personnel - CICE".

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 110 754 €.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 99 911 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 9 794 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

Règles et Méthodes Comptables

- taux d'actualisation retenu à 1.50%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant
- taux de rotation : 3% constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.
- taux de charges patronales fixé à 45% pour les salariés Cadres et 40% pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté une provision pour risques et charges d'un montant de 20 000.00€ concernant des litiges survenus au cours de l'exercice.

ANNEXE - Élément 13

Effectif moyen

		30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		17	
	Professions intermédiaires			
	Employés		44	
	Ouvriers			
	TOTAL		61	

Filiales et participations

30/06/2018

B. Renseignements globaux

Dividendes encaissés

françaises	étrangères
------------	------------

étran gères

The first two studies were designed to test the hypothesis that the presence of a social support person would reduce the negative affective response to the procedure. In the first study, the presence of a support person was found to significantly reduce negative affective response to the procedure. In the second study, the presence of a support person was found to significantly reduce negative affective response to the procedure. The third study was designed to test the hypothesis that the presence of a support person would reduce the negative affective response to the procedure. In the third study, the presence of a support person was found to significantly reduce negative affective response to the procedure.

MAURICE KARLI
CHAMBRE DE LA
COMPTABILITE REGIONALE
DE COLMAR
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	714 382		1 108		1 262	714 228
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	714 382		1 108		1 262	714 228
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	303 898				2 280	301 618
	Matériel de transport	10 172					10 172
	Matériel de bureau, mobilier	347 745		74 693		23 011	399 427
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	661 815		74 693		25 291	711 217
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	13 937					13 937
	Autres titres immobilisés	3 605				2 439	1 166
	Prêts et autres immobilisations financières	84 529					84 529
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	102 072				2 439	99 633
TOTAL		1 478 269		75 801		28 993	1 525 078

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	133 802	5 004	1 262	137 544
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	133 802	5 004	1 262	137 544
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal. technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	213 074	13 476	2 280	224 270
	Matériel de transport	10 172			10 172
	Matériel de bureau, mobilier	268 180	44 337	23 011	289 506
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		491 426	57 813	25 291	523 947
TOTAL		625 228	62 817	26 554	661 491

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		86			22		64
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		86			22		64
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers		715			180		536
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 306			3 856		1 451
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		6 022			4 035		1 986
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		6 108			4 057		2 051
TOTAL GENERAL NON VENTILE		6 108			4 057		2 051

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	9 882	6 108	4 057	11 932
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	9 882	6 108	4 057	11 932
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	344 458	140 066	97 216	387 308
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	90 117	9 794		99 911
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		20 000		20 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	434 575	169 860	97 216	507 219
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	264 452	36 359	18 831	281 980
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	264 452	36 359	18 831	281 980
TOTAL GENERAL		708 908	212 328	120 104	801 131

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

46 153

18 831

166 174

101 274

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529
	Clients douteux ou litigieux	337 380		337 380
	Autres créances clients	2 241 398	2 005 482	235 917
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 031	4 031	
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 455	32 455	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	61 404	61 404	
	Groupe et associés (2)	25 750	25 750	
	Débiteurs divers	4 472	4 472	
	Charges constatées d'avances	108 271	108 271	
	TOTAL DES CREANCES	2 899 691	2 241 865	657 826
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à lan max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus lan à l'origine (1)	206 572	79 140	119 412	8 021
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 263			29 263
	Fournisseurs et comptes rattachés	259 905	259 905		
	Personnel et comptes rattachés	585 957	585 957		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 022	183 022		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	84 433	84 433		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	422 636	422 636		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 739	1 739		
	Autres dettes	74 978	74 978		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	803 869	803 869		
	TOTAL DES DETTES	2 652 374	2 495 678	119 412	37 284
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 991			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		71 008
Autres créances clients		120
<i>Clients - FAE hors groupe</i>	<i>120</i>	
Autres créances		70 888
<i>Etat - produits à recevoir</i>	<i>61 404</i>	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	<i>9 484</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Charges à payer		1 092 229
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		124
<i>ICNE s/ emprunts hors clientèl</i>	<i>124</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		134 959
<i>Fournisseurs - FAR hors groupe</i>	<i>134 959</i>	
Dettes fiscales et sociales		957 146
<i>Dettes provisionnées pour CP</i>	<i>285 806</i>	
<i>Dettes provisionnées pour RTT</i>	<i>9 505</i>	
<i>Dettes prov. sur part. des sal</i>	<i>133 993</i>	
<i>Personnel - Primes à payer</i>	<i>33 050</i>	
<i>Provision versement CE</i>	<i>2 695</i>	
<i>Orga. sociaux - Autres CS à pa</i>	<i>39 123</i>	
<i>Charges à payer form prof. con</i>	<i>11 210</i>	
<i>Charges à payer particip eff c</i>	<i>13 947</i>	
<i>Charges à payer taxe apprentis</i>	<i>5 181</i>	
<i>Charges à payer TVA s/créances</i>	<i>412 973</i>	
<i>Charge à payer - CFE</i>	<i>1 945</i>	
<i>Charges à payer - CVAE</i>	<i>792</i>	
<i>Charge à payer - Taxe foncière</i>	<i>6 285</i>	
<i>Charge à payer - Prime à payer</i>	<i>642</i>	



ANNEXE - Élément 6.12

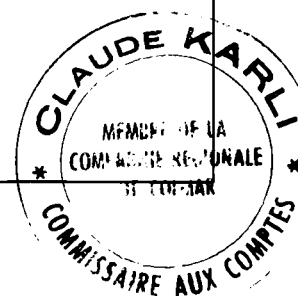
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		108 271	108 271
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			108 271

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		803 869	803 869
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			803 869



ANNEXE - Élément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	193 699	2 533	196 232
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	6 089 841	51 219	6 141 059
TOTAL	6 283 540	53 752	6 337 292



ANNEXE - Élément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/06/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 142 285		1 142 285
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(158 186)		(158 186)
RESULTAT COMPTABLE		984 099		984 099

(1) après retraitements fiscaux.



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/06/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2018
Capital social	880 186				880 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	249 187				249 187
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	102 247				102 247
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	39 579				39 579
Autres réserves	65 446	38 540			103 986
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	553 540	(553 540)		695 099	695 099
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	9 882			2 051	11 932
TOTAL	1 900 065	(515 000)		697 150	2 082 215

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 515 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 515 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 385 065

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 385 065

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 182 150

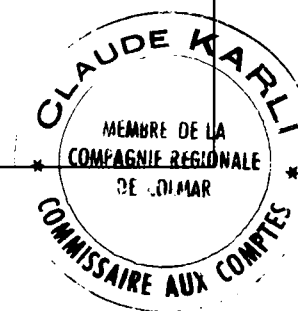
ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Remboursement Assurance Sinistre	829
IJ MUTEX - prévoyance	687
Remboursement AGEFOS	6 097
Remboursement POLE EMPLOI	333
TOTAL	7 946



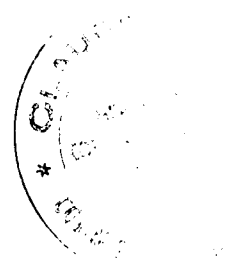
ANNEXE - Élément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des produits exceptionnels		160 619
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 600
<i>Autres produit excep. s/op ges</i>	6 600	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		52 745
<i>Pdts de cession fonds de comme</i>	25 750	
<i>Pdts cession immos financières</i>	13 800	
<i>Produits exceptionnels divers</i>	13 195	
Reprises sur provisions et transferts de charges		101 274
<i>RAP dérogatoires</i>	4 057	
<i>RAP créances clients litigieux</i>	97 216	
Total des charges exceptionnelles		184 812
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		16 199
<i>Autres charges excep. s/op ges</i>	16 199	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		2 439
<i>VNC immobilisations financière</i>	2 439	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		166 174
<i>DAP dérogatoires</i>	6 108	
<i>Prov pour charges exceptionnel</i>	20 000	
<i>DAP créances clients litigieux</i>	140 066	
Résultat exceptionnel		(24 193)



2018BS193
8



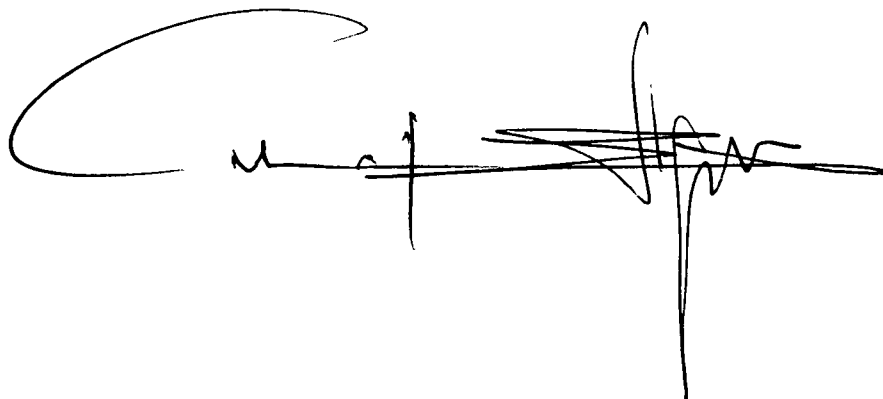
SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
10, La Tannerie
57070 SAINT JULIEN LES METZ

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2018

"COPIE CERTIFIÉE CONFORME"
la Gérance







Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	138 996	137 544	1 452	5 348
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	575 232		575 232	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	711 217	523 947	187 270	170 389
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 937		13 937	13 937
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 166		1 166	3 605
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529	84 529
TOTAL (II)		1 525 078	661 491	863 586	853 041
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	150 041		150 041	160 970
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 578 779	281 980	2 296 798	2 032 974
	Autres créances	128 112		128 112	141 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 694 998		1 694 998	1 408 516
	Charges constatées d'avance	108 271		108 271	101 784
	TOTAL (III)	4 660 202	281 980	4 378 221	3 846 158
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 185 279	943 471	5 241 808	4 699 200

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

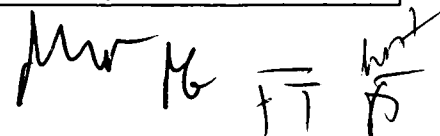
99 633

102 072

(3) dont créances à plus d'un an

573 297

507 829



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	880 186	880 186
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	249 187	249 187
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	102 247	102 247
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	39 579	39 579
	Autres réserves	103 986	65 446
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	695 099	553 540
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	11 932	9 882
Total des capitaux propres		2 082 215	1 900 065
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	407 308	344 458
	Provisions pour charges	99 911	90 117
Total des provisions		507 219	434 575
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	206 572	217 606
	Emprunts et dettes financières divers	31 002	43 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 905	165 109
	Dettes fiscales et sociales	1 276 047	1 248 398
	DETTES DIVERSES		
Produits constatés d'avance (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	74 978	74 014
Total des dettes		2 652 374	2 364 560
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 241 808	4 699 200
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		695 099,02	553 539,92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 495 678	2 213 184
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	193 699	2 533	196 232	188 903
	Production vendue (Services et Travaux)	6 089 841	51 219	6 141 059	5 826 973
	Montant net du chiffre d'affaires	6 283 540	53 752	6 337 292	6 015 876
	Production stockée			(10 929)	(10 685)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			17 033	20 929
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			26 777	94 853
	Autres produits				361
	Total des produits d'exploitation (1)			6 370 172	6 121 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 256 028	2 002 814
	Impôts, taxes et versements assimilés			140 925	137 918
	Salaires et traitements			1 975 855	1 988 814
	Charges sociales du personnel			718 288	741 664
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			62 817	109 844
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			36 359	21 211
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			9 794	34 186
	Autres charges			37 226	98 358
	Total des charges d'exploitation (2)			5 237 292	5 134 809
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 132 881	986 526


 FT 

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 132 881	986 526
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 167	9 892
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		12 167	9 892
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 762	2 808
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 762	2 808
RESULTAT FINANCIER		9 405	7 083
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 142 285	993 609
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 600	5 953
	Sur opérations en capital	52 745	9 900
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	101 274	79 623
	Total des produits exceptionnels	160 619	95 475
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	16 199	7 047
	Sur opérations en capital	2 439	9 900
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	166 174	166 677
	Total des charges exceptionnelles	184 812	183 624
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(24 193)	(88 148)
PARTICIPATION DES SALAIRES		133 993	112 118
IMPOTS SUR LES BENEFICES		289 000	239 803
TOTAL DES PRODUITS		6 542 958	6 226 702
TOTAL DES CHARGES		5 847 859	5 673 162
RESULTAT DE L'EXERCICE		695 099	553 540

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Handwritten signatures and initials:
 [Signature]
 FT
 [Signature]

ANNEXE

*Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s.
du PCG*

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 5 241 808 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 695 099 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALEActivité de l'entreprise

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Modification de la forme juridique le 30/05/2018, transformation de SAS en SARL.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Handwritten signatures and initials:
M
M
F
F
L

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	792 960,00	1,1100	880 185,60
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	792 960,00	1,1100	880 185,60

Handwritten signatures and initials:
MK
Fr
Fr

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été dérogé, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité aux principes de la méthode des coûts historiques pour les raisons suivantes:

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "en cours production de services" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2017-2018 s'élève à 4 462.50€ hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou

MM *MG* *FT* *FT* *hnt*

Règles et Méthodes Comptables

dégressif.

- Logiciels	1 à 4 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte "444 - Etat - impôt sur les bénéfices" pour un montant de 107 575 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte "649 - Charges de personnel - CICE".

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 110 754 €.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Handwritten signatures and initials:
MK FT
FT
hsk

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 99 911 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 9 794 euros

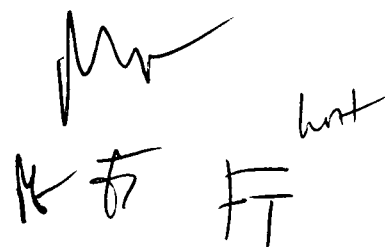
L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- taux d'actualisation retenu à 1.50%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant
- taux de rotation : 3% constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.
- taux de charges patronales fixé à 45% pour les salariés Cadres et 40% pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté une provision pour risques et charges d'un montant de 20 000.00€ concernant des litiges survenus au cours de l'exercice.



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		17	
	Professions intermédiaires			
	Employés		44	
	Ouvriers			
	TOTAL		61	

Man *FF* *hst*
FF

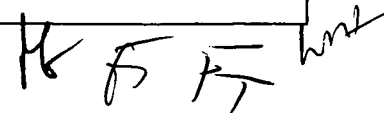
ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/06/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL SOLOGEST Ste Lorraine Gestion Info 57070 ST JULIEN LE 2. Participations (10 à 50 %)			100,00		
1. Filiales (Plus de 50 %) SARL SOLOGEST Ste Lorraine Gestion Info 57070 ST JULIEN LE 2. Participations (10 à 50 %)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			15 558	6 984	
B. Renseignements globaux Capital Capitaux propres Quote part détenue en pourcentage Valeur comptable des titres détenus - Brute Valeur comptable des titres détenus - Nette Prêts et avances consentis Montant des cautions et avals Chiffre d'affaires Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	

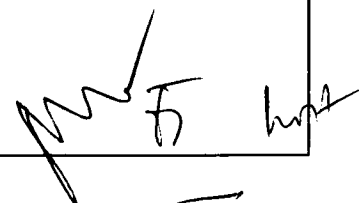



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	714 382		1 108		1 262	714 228
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	714 382		1 108		1 262	714 228
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	303 898				2 280	301 618
	Matériel de transport	10 172					10 172
	Matériel de bureau, mobilier	347 745		74 693		23 011	399 427
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	661 815		74 693		25 291	711 217	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	13 937					13 937
	Autres titres immobilisés	3 605				2 439	1 166
	Prêts et autres immobilisations financières	84 529					84 529
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	102 072				2 439	99 633
TOTAL		1 478 269		75 801		28 993	1 525 078


 FT

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	133 802	5 004	1 262	137 544
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	133 802	5 004	1 262	137 544
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	213 074	13 476	2 280	224 270
	Matériel de transport	10 172			10 172
	Matériel de bureau, mobilier	268 180	44 337	23 011	289 506
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	491 426	57 813	25 291	523 947
TOTAL		625 228	62 817	26 554	661 491

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		86			22		64
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		86			22		64
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers		715			180		536
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 306			3 856		1 451
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		6 022			4 035		1 986
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		6 108			4 057		2 051
TOTAL GENERAL NON VENTILE		6 108			4 057		2 051

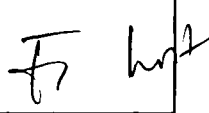
Mo
16
5
17

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	9 882	6 108	4 057	11 932
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		9 882	6 108	4 057	11 932
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	344 458	140 066	97 216	387 308
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	90 117	9 794		99 911
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		20 000		20 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		434 575	169 860	97 216	507 219
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	264 452	36 359	18 831	281 980
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		264 452	36 359	18 831	281 980
TOTAL GENERAL		708 908	212 328	120 104	801 131

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	46 153	18 831	
	- financières			
	- exceptionnelles	166 174	101 274	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

FT

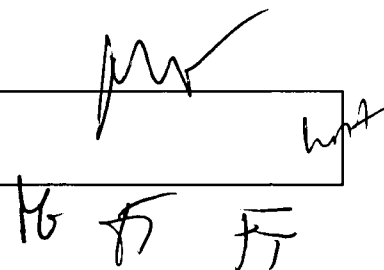
ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529
	Clients douteux ou litigieux	337 380		337 380
	Autres créances clients	2 241 398	2 005 482	235 917
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 031	4 031	
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 455	32 455	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	61 404	61 404	
	Groupe et associés (2)	25 750	25 750	
	Débiteurs divers	4 472	4 472	
	Charges constatées d'avances	108 271	108 271	
	TOTAL DES CREANCES	2 899 691	2 241 865	657 826
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	206 572	79 140	119 412	8 021
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 263			29 263
	Fournisseurs et comptes rattachés	259 905	259 905		
	Personnel et comptes rattachés	585 957	585 957		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 022	183 022		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	84 433	84 433		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	422 636	422 636		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 739	1 739		
	Autres dettes	74 978	74 978		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	803 869	803 869		
	TOTAL DES DETTES	2 652 374	2 495 678	119 412	37 284
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 991			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		71 008
Autres créances clients		120
<i>Clients - FAE hors groupe</i>	120	
Autres créances		70 888
<i>Etat - produits à recevoir</i>	61 404	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	9 484	

Mt 75 kmt
FI

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Charges à payer		1 092 229
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		124
<i>ICNE s/ emprunts hors clientèle</i>	<i>124</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		134 959
<i>Fournisseurs - FAR hors groupe</i>	<i>134 959</i>	
Dettes fiscales et sociales		957 146
<i>Dettes provisionnées pour CP</i>	<i>285 806</i>	
<i>Dettes provisionnées pour RTT</i>	<i>9 505</i>	
<i>Dettes prov. sur part. des sal</i>	<i>133 993</i>	
<i>Personnel - Primes à payer</i>	<i>33 050</i>	
<i>Provision versement CE</i>	<i>2 695</i>	
<i>Orga. sociaux - Autres CS à pa</i>	<i>39 123</i>	
<i>Charges à payer form prof. con</i>	<i>11 210</i>	
<i>Charges à payer particip eff c</i>	<i>13 947</i>	
<i>Charges à payer taxe apprentis</i>	<i>5 181</i>	
<i>Charges à payer TVA s/créances</i>	<i>412 973</i>	
<i>Charge à payer - CFE</i>	<i>1 945</i>	
<i>Charges à payer - CVAE</i>	<i>792</i>	
<i>Charge à payer - Taxe foncière</i>	<i>6 285</i>	
<i>Charge à payer - Prime à payer</i>	<i>642</i>	


Mb
FT
hnt

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		108 271	108 271
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			108 271

--

FT 5

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			803 869	803 869
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				803 869

[Signature]
[Signature] *host*